

Championnats du monde

La glace et la grâce

Montpellier accueille le plus grand évènement sportif de l'année en France. Du 21 au 27 mars, les championnats du monde de patinage artistique vont rassembler, sur la piste de la Sud de France Arena, les meilleurs athlètes internationaux. Un mois après les JO de Pékin, les médaillés olympiques et leurs rivaux vont s'affronter pendant une semaine. Un combat de sport et de grâce.



© Olivier Brajon - Pathimage Magazine

Médaillés d'or en danse sur glace aux Jeux Olympiques de Pékin 2022, Gabriella Papadakis et Guillaume Cizeron tenteront à Montpellier d'ajouter un 5^e titre mondial à leur palmarès. Leur exhibition en danse rythmique et programme libre, les 25 et 26 mars, sera l'un des sommets de la compétition. Trois questions aux stars de la glace :

Patiner « à domicile » pour une compétition internationale, c'est plus de pression ?

Gabriella Papadakis : Non, patiner en France, pour les championnats du monde, c'est une vraie fête. Surtout pour une édition qui arrive juste après les Jeux Olympiques. Ça va être une belle compétition et le fait que ce soit en France, pour clôturer la saison, ça va être vraiment super chouette. On a hâte de revoir le public français.

Aurez-vous le temps, entre vos passages, de suivre les épreuves des autres compétiteurs ?

Guillaume Cizeron : Pendant les journées où il n'y aura que des entraînements, sans compétition, on se fera un plaisir de venir encourager nos camarades. Et particulièrement l'équipe de France, bien sûr.

Est-ce que vous avez une petite exclusivité pour votre passage à Montpellier ?

Guillaume Cizeron : Oui, pour le petit clin d'œil, on patine sur un classique français : Léo Ferré. On avait envisagé au départ cette chanson pour un de nos programmes de compétition. Mais finalement, on a décidé de se faire plaisir et on patinera dessus à l'occasion du gala de clôture à Montpellier.

900 000 €

c'est le montant de la participation de la Métropole et de la Ville pour l'accueil des championnats du monde à Montpellier.

300 MILLIONS

de téléspectateurs dans le monde et 500 journalistes : un évènement médiatique exceptionnel.

30 M€

de retombées économiques attendues.

Surya Bonaly



Marraine des championnats du monde

“ Dans l'énergie olympique ! ”

Multimédaillée, détentrice de cinq titres de championne d'Europe, aujourd'hui installée aux États-Unis, Surya Bonaly est la marraine des championnats du monde organisés à Montpellier. « C'est un honneur d'avoir été choisie par la fédération française des sports de glace et de pouvoir représenter ce sport que j'aime, dans le monde entier. J'ai eu la chance, en tant qu'athlète, de pouvoir y laisser une marque, tant par mes résultats que par ma longévité. Ces championnats du monde à Montpellier, en pleine année olympique, vont voir s'affronter des patineurs des cinq continents, extrêmement affûtés. Je leur souhaite à tous bonne chance. Et j'ai hâte de voir ce beau spectacle ! »

Silvia Notargiacomo



Chorégraphe de la cérémonie d'ouverture

“ Un renouveau pour les sports de glace ”

Pour la cérémonie d'ouverture et le gala de clôture des championnats du monde, la chorégraphe Silvia Notargiacomo souhaite un show innovant, symbole du renouveau des sports de glace. « Costumes, musique, mascotte... Si le fil conducteur des championnats du monde s'appuie sur un hommage à la France et à ses savoir-faire, nous souhaitons, avec la Fédération française, profiter de cette vitrine médiatique pour mettre à l'honneur l'ensemble des disciplines, y compris les moins connues. L'ice-cross, avec ses sauts spectaculaires, ouvrira le spectacle et séduira les amateurs de sports extrêmes. Le patinage synchronisé, en plein développement, sera lui aussi mis à l'honneur. D'autant que Montpellier possède une section dédiée, et que l'on va tout faire pour associer le plus possible les clubs locaux à la manifestation. »

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

DAMES

23 mars – 9h55 :

programme court

25 mars – 18h :

programme libre



© Olivier Brajon

COUPLES

23 mars – 18h30 :

programme court

24 mars – 18h :

programme libre



© Olivier Brajon

MESSIEURS

24 mars – 10h15 :

programme court

26 mars – 10h55 :

programme libre



© Olivier Brajon

DANSE

25 mars – 10h45 :

danse rythmique

26 mars – 17h05 :

programme libre



© Olivier Brajon

BILLETTERIE :

montpellier2022.com

42,195 KM

C'EST LA DISTANCE HISTORIQUE DU MARATHON.

Rendez-vous dimanche 20 mars à Montpellier pour parcourir cette distance en passant par Castelnaul-le-Lez, Pérols, Carnon, Palavas-les-Flots et Lattes, seul ou en relais de 4 à 6 coureurs. Cette 11^e édition propose également un semi-marathon de 21,097 km, 10 km de marche nordique santé et des courses enfants à partir de 6 ans. marathonmontpellier.fr



© H. Rubio



RENDEZ-VOUS

Village des mobilités électriques

Samedi 2 et dimanche 3 avril, le Rotary Club de Montpellier organise la 3^e édition du village des mobilités électriques sur l'esplanade Charles-de-Gaulle. Une quinzaine d'exposants de voitures, trottinettes ou scooters électriques présentent leurs véhicules à énergie propre. Et si vous passiez à l'électrique ?

TRANSPORTS EN COMMUN

Des caméras-piétons pour plus de sécurité

Pour lutter contre les incivilités sur le réseau TaM, les agents sont désormais équipés d'un nouveau dispositif de caméras-piétons dédié aux opérations de contrôle. Testé avec succès dans de nombreuses villes, il appuie les agents assermentés dans leur mission quotidienne. Ce déploiement a été précédé d'une formation, dispensée par la police municipale, afin de sensibiliser les équipes au cadre légal, réglementaire et fonctionnel du dispositif. « Ces caméras, portées de façon apparente, sont déclenchées

lorsqu'un usager le demande, quand le nombre de contrôleurs est inférieur au nombre de personnes contrôlées ou dans une situation de flagrance », précise Julie Frêche, vice-présidente déléguée aux mobilités. Avec la gratuité des transports en commun qui se déploie, l'attractivité des tramways et bus ne cesse de croître. Assurer la sécurité du réseau est une priorité. En 2023, la police des transports composée de 42 agents renforcera cette lutte quotidienne pour assurer aux usagers des voyages en toute quiétude.



© C. Marson

CHU

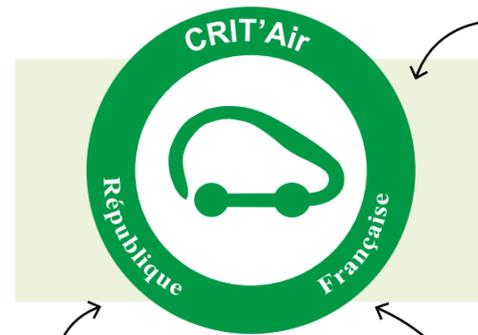
Une biologie d'excellence

La première pierre du futur site unique de biologie du CHU est posée. Ce bâtiment de 15 000 m², situé au sein même du CHU de Montpellier, regroupera sur sept niveaux l'ensemble des disciplines biologiques (ingénierie cellulaire et tissulaire, génétique moléculaire, microbiologie, immunologie, anatomopathologie...) et des laboratoires. La recherche et l'innovation sont clairement identifiées comme des axes forts de ce bâtiment dont l'ambition est de s'intégrer au projet Med Vallée porté par la Métropole et le CHU. La livraison de ce bâtiment, où travailleront plus de 500 personnes, est prévue fin 2023 pour une installation progressive au cours du premier semestre 2024. Montant des travaux prévus : 56,2 millions d'euros HT.

chu-montpellier.fr

ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS (ZFE)

Demander sa vignette Crit'Air



PREMIÈRE PHASE : Avec la mise en œuvre de la Zone à faibles émissions le 1^{er} juillet prochain, chaque véhicule entrant ou stationnant dans les communes de Castelnaul-le-Lez, Clapiers, Grabels, Jacou, Juvignac, Lattes, Le Crès, Montpellier, Pérols, Saint-Jean-de-Védas et Villeneuve-lès-Maguelone devra apposer une vignette Crit'Air sur son pare-brise. montpellier3m.fr/zfe

TOUS LES VEHICULES : Dans le cadre des ZFE, l'ensemble des véhicules est concerné par le dispositif national Crit'Air. Qu'il s'agisse de voitures, de deux-roues motorisés, d'utilitaires, de poids lourds ou d'autobus. Les contrevenants s'exposent à une amende forfaitaire de 68 euros, pouvant monter jusqu'à 135 euros pour les poids lourds et autobus.

MACARON : Pour demander une vignette Crit'Air, se munir de la carte grise du véhicule. Elle coûte 3,62 euros + les frais d'envoi. La vignette est uniquement en vente sur le site du gouvernement, que vous pouvez retrouver sur montpellier3m.fr/zfe

DÉCHÈTERIES

Saint-Georges d'Orques et Montferrier-sur-Lez en rénovation

QUI → La Métropole compte 20 points propreté accessibles avec la carte Pass Métropole. Dix ont déjà été rénovés ces dernières années. Après Pignan et Villeneuve-lès-Maguelone en janvier, c'est le tour des déchèteries de Saint-Georges d'Orques et de Montferrier-sur-Lez à partir de ce mois de mars. **POURQUOI** → Ces travaux de rénovation visent à améliorer les conditions d'utilisation par les usagers. **COMMENT** → En améliorant la circulation, en renforçant la signalétique, les informations aux usagers, l'éclairage et la

vidéoprotection, en sécurisant le déchargement, en réalisant des aménagements paysagers... **QUAND** → De mars à septembre à Montferrier-sur-Lez et de mars à décembre à Saint-Georges d'Orques. Pendant les travaux, ces points propreté sont fermés. Rendez-vous dans l'une des déchèteries de proximité. À retrouver sur montpellier3m.fr/decheteries **COÛT** → Montant des travaux financés par la Métropole : 300 000 euros à Montferrier-sur-Lez et 1 million d'euros à Saint-Georges d'Orques.

BUSTRAM

Je donne mon avis

Le développement du bustram et de ses 5 lignes structurantes pour le territoire est en cours d'étude. Il répond à des besoins de déplacement du quotidien pour les habitants et à des enjeux climatiques majeurs. Le lancement des bustrams vous intéresse, vous avez des interrogations ou vous souhaitez faire part de vos remarques, rendez-vous sur le site internet pour avoir toutes les informations et donner votre avis, ou participez à l'une des réunions publiques à venir :

- **le 10 mars à Montpellier**, salle Pelloutier à 18h, ligne B1 et B2 (secteur de Montpellier),
- **le 22 mars à Montpellier**, maison pour tous Paul-Émile Victor à 18h, ligne B3 (secteur de Montpellier),
- **le 24 mars à Montpellier**, au bistrot du Domaine d'O à 18h, ligne B5 (secteur de Montpellier-Grabels),
- **le 29 mars à Pignan**, salle du Bicentenaire à 18h, ligne B4 (secteur de Cournonsec, Cournonterral, Pignan, Lavérune),
- **le 4 avril à Castries**, foyer communal H. Paulet à 18h, ligne B1 (secteur de Castelnaul-le-Lez, Le Crès, Vendargues, Castries).

bustram.montpellier3m.fr



© Atelier Air



“ Les efforts en faveur du vélo valorisés dans un classement national ”

BAROMÈTRE VÉLO

De grandes avancées

« Je suis résolu à engager la transition écologique. Le vélo est une mobilité, bonne pour la santé, qui permet de lutter contre la pollution. De manière déterminée, nous voulons agir pour mettre en sécurité les cyclistes et donner au vélo toute sa place dans la ville », répète Michaël Delafosse, président de la Métropole, maire de Montpellier. Depuis juillet 2020, le volontarisme de la Métropole se traduit par un ambitieux schéma des mobilités de 150 millions d'euros d'investissement sur cinq ans.

Des résultats encourageants

Ces grands efforts accomplis par la Ville et la Métropole en matière de politique cyclable permettent à Montpellier d'être valorisée dans un classement national, le baromètre de la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB). Parmi les grandes villes de France, Montpellier enregistre la plus forte évolution quant à ses actions en faveur du vélo, passant devant Lille et Toulouse. « Cette enquête révèle le ressenti très positif de la population envers la politique cyclable, des résultats très encourageants », signale Nicolas Lemoigne, président de Vélocité Grand Montpellier, association de promotion du vélo, qui a porté, au niveau local, cette enquête nationale.

Des actions concrètes

« C'est un changement de culture car la voiture est encore prédominante, précise Jean-Luc Savy, conseiller délégué aux pistes cyclables. Actuellement, seuls 2,5 % des adultes empruntent le vélo pour aller travailler, or ils sont 30 % au Danemark... » Depuis un an et demi, de nombreuses décisions ont été prises pour rattraper le retard sur la place du vélo et afin que chaque habitant de la Métropole puisse être accompagné dans ce changement d'habitudes. Par exemple, l'aide financière de 500 euros pour l'achat d'un vélo électrique, qui est prolongée jusqu'au 30 juin. La Métropole a pour objectif d'améliorer le confort des déplacements en développant et structurant le réseau cyclable par la création et la sécurisation de 170 km de pistes cyclables d'ici 2025. Ainsi que la création d'un véritable réseau express sur la métropole et articulé autour d'un anneau vélo. Les travaux se poursuivent, avec notamment le lancement des projets pour les liaisons entre Saint-Gély-du-Fesc et la station de tramway Occitanie, Prades-le-Lez et le terminus de la ligne 5 ou encore avec la poursuite des travaux pour la véloroute 70.

fub.fr



Jean-Luc Savy, conseiller délégué aux pistes cyclables, maire de Juvignac

“ Je suis heureux de constater que les actions que nous impulsions en faveur du « choc des mobilités » se traduisent dans la parole des habitants, à travers le baromètre de la FUB. La Métropole est reconnue pour sa politique vélo, même si beaucoup reste à faire. Avec Julie Frêche, déléguée au transport et aux mobilités actives, Renaud Calvat, délégué à la coopération avec les communes, et Frédéric Lafforgue, délégué aux voiries et à l'espace public, nous travaillons avec les élus des communes pour identifier leurs besoins et créer un réseau cyclable continu, sécurisé et cohérent à l'instar du Réseau Express Vélo (REV). Je suis convaincu que le baromètre 2023 consacrera nos actions en matière d'infrastructures et services dédiés aux déplacements à vélo. ”



COURNONSEC

Piste cyclable et aire de covoiturage inaugurées

Samedi 12 février, Michaël Delafosse, président de la Métropole, Régine Illaire, maire de Cournonsec, et Thierry Laurent, sous-préfet, entourés de nombreux élus, ont inauguré la piste cyclable et l'aire de covoiturage créées par la Métropole à Cournonsec. Cette piste cyclable le long de la RM5 constitue le dernier maillon manquant entre Lavérune et la piste cyclable réalisée par le Département lors de la création de la déviation de Montbazin. Parallèlement, une aire de covoiturage de 34 places a été stratégiquement implantée sur la RM5 côté Cournonsec, afin de faciliter et d'encourager une mobilité partagée. À terme, elle accueillera un pôle d'échange multimodal avec notamment le point de départ de la ligne 4 de busram.

153,0

C'EST LE NOMBRE DE KILOMÈTRES DU NOUVEAU CHEMINEMENT ENTRE SAINT-GENIÈS-DES-MOURGUES ET SAINT-BRÈS.

Une voie pour les cyclistes et les piétons financée par la Métropole (155 000 euros TTC) qui s'étend du parking du pumtrack à Saint-Geniès-des-Mourgues jusqu'à la piscine métropolitaine Héraclès à Saint-Brès. Elle sera complétée à terme sur 1,45 km pour desservir le collège de Baillargues. Depuis Saint-Geniès-des-Mourgues, ce cheminement doux permet également de rejoindre la nouvelle voie verte jusqu'à Boisseron en direction de Sommières.



FABRÈGUES

Aménagement de l'espace public

À l'entrée est de Fabrègues, la Métropole aménage l'accès du nouveau quartier de la Fabrique. Création d'un réseau pluvial, aménagement de la RM613 et d'un mail pour marquer l'entrée de ce quartier. Le chantier s'effectue en plusieurs phases en accompagnement d'un programme immobilier. Le montant total des 36 mois de travaux prévus, qui s'achèveront avant la fin de l'année, s'élève à 1,1 million d'euros.



VENDARGUES

Une avenue apaisée

Les travaux ont débuté à Vendargues sur l'avenue du 8 mai 1945, entre l'école André Cosso et la rue de Cadoule. 500 mètres de piste cyclable unidirectionnelle en site propre seront construits. Les trottoirs et la voirie seront requalifiés et l'éclairage public rénové. L'aménagement de plateaux traversants positionnés à chaque carrefour permettra d'apaiser la circulation et de sécuriser le secteur. Sept mois de chantier sont prévus pour un montant des travaux de 1,5 million d'euros.


PARTAGE

Podcasts pour entrepreneurs

La nouvelle chaîne de podcasts de la Métropole « Entreprendre à Montpellier » est née en février. « Ce format innovant est un nouveau rendez-vous pour les entrepreneurs en recherche de conseils, de partage d'expériences, de bonnes pratiques pour créer, développer son entreprise, s'implanter sur le territoire, explique Hind Emad, vice-présidente, déléguée au développement économique et numérique. C'est également l'occasion de mettre en lumière des événements et les filières d'excellence du territoire. » À écouter sur podcast.ausha.co/entreprendre-a-montpellier ou sur les principales plateformes : Spotify, Deezer...

SALON

Travail – avenir – formation



Trouver un emploi, une formation, un contrat en alternance, créer une activité... Les 9 et 10 mars, le salon TAF organisé par la région Occitanie permettra aux nombreux visiteurs de rencontrer des recruteurs et des organismes spécialisés pour répondre à leurs attentes. En partenariat avec Pôle emploi, la mission locale des jeunes, le département de l'Hérault et la Métropole. De 9h à 17h au parc des expositions à Pérols. laregion.fr/taf


BMX

L'équipe d'Espagne à Grammont

María Vallejo García, vice-championne d'Espagne 2019, Teresa Fernandez-Miranda Azcoaga, championne d'Espagne, 5^e mondiale, Pol Diaz Lorente, Miguel Jodar Notaire, Alejandro Juan Vela... L'équipe nationale d'Espagne de BMX freestyle a choisi de s'entraîner à Montpellier du 7 au 12 février sur le BMX Park de Grammont. Cet équipement de haut niveau, reconnu « centre de préparation aux Jeux » (CPJ) par le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques « Paris 2024 », accueille déjà,

à l'année, l'équipe de France en vue des Jeux Olympiques 2024. En effet, le BMX freestyle a été intégré pour la première fois au programme des Jeux de Tokyo et sera présent à Paris en 2024. En octobre, ce site a accueilli pour la seconde année consécutive les championnats de France de cette discipline, titrant Istvan Caillet et l'Héraultaise Laury Perez. Non loin, le Park de Grammont est en cours d'agrandissement pour, dès 2023, doter Montpellier d'un équipement multi-glisse parmi les plus grands d'Europe.

Montpellier est une référence internationale en matière de sports extrêmes.

© F. Darnedijl


ÉCOLOTHÈQUE

Initier les élèves à la nature et à l'environnement

Le 18 février fut une journée importante pour l'Écolothèque qui a renouvelé, pour cinq ans, son partenariat avec l'Éducation nationale. Roger Caizergues, conseiller métropolitain délégué à l'Écolothèque, maire de Lavérune, et Christophe Mauny, directeur académique des services de l'Éducation nationale de l'Hérault, ont signé une convention de développement du centre de ressources de cet équipement métropolitain. Installé depuis 30 ans à Saint-Jean-de-Védas, l'Écolothèque met gratuitement à la disposition des classes l'ensemble de ses ressources et de ses compétences. Le centre de ressources qui reçoit plus de 12 000 scolaires par an, et près de quatre classes quotidiennement, initie, grâce à ce partenariat, les élèves de la Métropole aux activités liées à la nature et à l'environnement, dans le cadre des programmes scolaires d'éveil scientifique. ecolothèque.montpellier3m.fr

LAVÉRUNE

Projet agri-urbain du domaine du Château



La commune de Lavérune lance son projet agri-urbain du domaine du Château. Cette reconquête agricole s'inscrit dans la politique agroécologique et alimentaire de la Métropole tout en répondant aux objectifs du programme local de l'habitat en matière de production de logements et de mixité sociale de l'habitat. Une concertation est organisée afin d'associer, pendant toute la durée de l'élaboration de ce projet, les habitants, les associations locales et toutes personnes concernées.

Où consulter le dossier :

→ Mairie de Lavérune et sur laverune.fr

→ Hôtel de Métropole et sur montpellier3m.fr/mise-a-disposition-du-public.

Où adresser des observations et propositions :

→ Par voie postale au siège de Montpellier Méditerranée Métropole, 50 place Zeus - CS39556 - 34961 Cedex 2

→ Par mail : accueil@mairiedelaverune.fr

VOUS AVEZ LA PAROLE


CIRCULATION DES PIÉTONS

« Pour sécuriser les déplacements des piétons, il est indispensable d'interdire l'usage des trottoirs aux trottinettes électriques. »

Nicole B.

C'est déjà le cas selon la loi, sauf autorisation spéciale de la mairie. Ce qui n'est pas le cas à Montpellier où les utilisateurs de trottinettes électriques n'ont pas le droit de circuler sur les trottoirs piétons. Seuls les utilisateurs de rollers, skateboard ou trottinette sans moteur sont considérés comme des piétons et doivent rouler sur le trottoir. Les trottinettes électriques, ou encore hoverboard, gyropode, monoroue, sont considérés comme des cyclistes. Ils doivent circuler sur la piste cyclable ou la chaussée.



Les trottinettes électriques, c'est sur les pistes cyclables.

© C. Ruiz

PISCINE NEPTUNE

« Nous avons appris que la piscine Neptune serait fermée pendant deux ans pour travaux. Les clubs et nageurs seront privés de leurs loisirs. Peut-on réduire le temps de fermeture ? »

Nicole

Le projet de rénovation du centre nautique Neptune, indispensable pour le confort de tous les pratiquants, a été revu à la baisse par rapport à la mandature précédente afin de limiter le temps du chantier et son coût. Mais avant ce chantier, comme vous pourrez le lire pages 32 – 33, la Métropole va rénover la piscine de la Motte Rouge pour proposer une alternative aux usagers pendant les travaux de Neptune.